



Question pour appartes a 17 ans

Par **Lèna michel**, le **23/02/2011** à **15:06**

Bonjour,

Je m'apel Lèna j'ai 17ans 1/2 18 ans en Octobre 2011, je suis en apprentissage donc je touche 340€ et mon copain a 19ans il ne travaille plus depuis 2 mois , et j'ai une très mauvaise relation avec ma mère depuis quelque temps , et je me demande si à 17 ans je pourrais prendre un appartement avec mon compagnon sachant que en avril 2012 on se marie , mais après pour l'appartement je ne sais pas si j'ai le droit :

Svp dites moi

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **15:54**

Vous n'avez pas le droit de vivre avec votre ami sans l'accord de votre mère.